

Avant une 7<sup>e</sup> réforme de l'Etat, la Vivaldi veut évaluer les six précédentes. Une commission parlementaire s'y attelle. Déjà, des doutes naissent quant au sérieux de l'exercice. Voici pourquoi.

DÉCODAGE

MARTINE DUBUISSON

Évaluer l'efficacité des six réformes de l'Etat précédentes avant de se lancer dans une septième : voilà une ambition louable de la Vivaldi. L'accord de gouvernement porte que « la répartition des pouvoirs est susceptible d'améliorations » et qu'il importe que « les nouvelles réformes soient bien préparées, sans tabous (...) et sur la base de l'expertise nécessaire ». D'où l'idée d'« évaluer la structure existante », avant de la remodeler en 2024.

Encore faut-il se donner les moyens de son ambition. Et là, à écouter les parlementaires – nous en avons interrogé une quinzaine – qui siègent dans la commission mixte (Chambre et Sénat) chargée de « l'évaluation des réformes de l'Etat depuis 1970 », cela ne semble pas gagné. Pour trois raisons : le calendrier retenu, le peu de thèmes choisis, et le simple « rapport parlementaire » attendu en conclusion, preuve que le vrai débat aura lieu ailleurs.

Jusqu'ici, cette commission – 28 effectifs, trois membres sans droit de vote et 38 suppléants ! – s'est réunie trois fois... pour définir sa méthodologie, son agenda et ses experts. Prochaine séance, pour enfin aborder le fond : le 15 octobre.

S'il faut « laisser une chance à cette commission », comme le réclament des élus, plusieurs sont bien moins tendres. Certains parlementaires importants n'ont d'ailleurs pas voulu y participer (« perte de temps ») ou ne s'y intéressent que de loin, à titre de suppléant. « Je ne suis pas sûr que les poids lourds soient présents », ose le N-VA Sander Loones, « ce n'est pas là que cela va se jouer ».

Député président du CDH, Maxime Prévot va plus loin : « Cette commission sera de la foutaise ! On sait que cela va juste servir d'antichambre larvée à la régionalisation des soins de santé. On retombe à nouveau dans les prémices d'une réforme politicienne. Même au sein de la Vivaldi, ils n'y croient pas. »

Des membres de la commission issus de la majorité nous ont effectivement confié leurs doutes. Parlant parfois, eux aussi, de « mascarade ». D'autres, par contre, croient en l'utilité de l'exercice.

Voyons cela.

## 1

### Le calendrier

« Le timing n'est pas tenable. » Voilà qui revient dans la bouche de la plupart de nos interlocuteurs. Il est en effet prévu que la commission mixte, qui n'entrera donc dans le vif du sujet que le 15 octobre, termine ses travaux... à la fin de l'année. « C'est le deadline, mais tout le monde sait que cela prendra plus de temps », résume Sander Loones. « Aboutir en décembre n'est pas raisonnable », embraie François De Smet (Défi). « C'est un élément qui peut faire penser qu'on veut expédier les choses. » C'est aussi le sentiment de Vanessa Matz (CDH) : « Ils veulent quelque chose qui aille vite. Cela ne donne pas l'impression qu'on souhaite un travail sérieux. »

Deux bons mois pour évaluer « les réformes de l'Etat depuis 1970 », est-ce effectivement réaliste ? Le CD&V, principal demandeur d'une nouvelle réforme de l'Etat dans la Vivaldi, et Ecolo jugent le calendrier tenable : « Si on ne se donne pas un délai serré, je crains qu'on traîne et qu'on perde du temps », argumente le député Servais Verherstraeten (CD&V). « Si on joue le jeu de l'efficacité, c'est faisable pour la fin de l'année », ap-

# Evaluation des réformes de l'Etat : « mascarade » ou « œuvre utile » ?



**C'est une commission mixte, réunissant des députés et des sénateurs, qui est chargée d'évaluer l'efficacité des répartitions de compétences telles qu'imaginées par les réformes de l'Etat jusqu'ici.** © DR.

puie son collègue Gilles Vanden Burre (Ecolo). Mais les deux n'excluent pas une « possibilité de prolongation ». Qui sera inévitable pour beaucoup : « Ceux qui pensent pouvoir terminer pour la fin de l'année se bercent d'illusions », lance ainsi le sénateur MR Gaëtan Van Goidenshoven. « Si on veut un travail sérieux, pas un travail bâclé, il faudra au moins travailler jusqu'au printemps. »

Et l'on ne vous parle pas de la désignation des experts à auditionner qui a donné lieu à un marchandage entre partis. « Un moment », fulmine Vanessa Matz, « Ecolo a dû en choisir un car il n'avait pas encore eu son tour dans la majorité. On se fout du monde ! Tout est bétonné. » « Les experts retenus ont quasi tous été proposés par plusieurs partis », modèrent d'autres.

## 2

### Trois thèmes

Autre grief important : « Un débat trop cadencé par le choix de trois thématiques. » Seuls trois thèmes ont en effet été retenus pour évaluer les réformes de l'Etat passées : les soins de santé, l'environnement, les mécanismes de coopération. Chacun de ces thèmes sera débattu durant deux séances de commission.

« La définition de ces thèmes, résultat d'un accord de majorité, fut une grosse surprise », dénonce ici encore Vanessa Matz (CDH). « Nous aurions voulu travailler de manière plus transversale, mais cela a été exclu. On nous a plus ou moins dit que l'on retenait les sujets qui ne fâchent pas trop. » Elle en conclut donc : « C'est une mascarade complète. Le CDH a failli plier bagages ! » Un parlementaire francophone de la majorité ne lui donne pas tort : « Pour le moment, oui, c'est une mascarade... »

Qu'ils soient de la majorité ou de l'opposition, différents parlementaires regrettent « des thèmes moins étendus que ce que l'on aurait voulu », selon le propos de Marie-Christine Marghem (MR) ou le rejet de certaines thématiques comme « le marché du travail », proposé par la N-VA, qui déplore dès lors « un grand manque d'ambition », voire « des manœuvres pour bloquer un travail sérieux ». Alors comptez sur le sénateur Vooruit Bert Anciaux pour faire bouger les lignes : « Trois thèmes, ce n'était pas ce qui était prévu car la mis-

sion est d'évaluer toutes les réformes de l'Etat. Moi, je vais parler ouvertement de tous les problèmes, sans tabou. Parce qu'il faut trouver des solutions aux problèmes du passé. »

Ici encore, Ecolo et le CD&V se montrent les plus satisfaits du choix « très pertinent » de trois matières. Gilles Vanden Burre affirme même « ne pas être inquiet à ce stade » quant à la possibilité d'aboutir à « une analyse de ce qui a fonctionné et pas fonctionné » dans les réformes de l'Etat. Cibler trois sujets, c'est une manière « d'éviter que cela parte dans tous les sens », abonde Raoul Hedebouw (PTB), juste « un point de départ » pour François De Smet (Défi). Kristof Calvo (Groen), lui, tente de mettre tout le monde d'accord : « Donnons une chance à cette commission. Le Parlement a un rôle à jouer pour construire des ponts. » Un autre député flamand se fait plus cassant : « Les membres qui ne croient pas en cette commission ne doivent pas y siéger ! »

## 3

### Le vrai travail a lieu ailleurs

Un parlementaire francophone de la majorité l'exprime ainsi : « Je crois que l'intention était louable au départ, mais en raison de la frilosité de tous les partis, les résultats de la commission ne seront pas vraiment intéressants. Le travail se fera plutôt en coulisses. »

Beaucoup le disent : le vrai débat institutionnel aura lieu ailleurs, pas dans cette commission publique. D'autant, relève un élu francophone, que « remettre en cause la façon dont le système fonctionne, c'est toucher à des ministres qui ont ces compétences, ce qu'ils ne vont pas apprécier... »

Certains soupçonnent même que des pré-accords se concluent déjà en coulisses. C'est le cas de Marie-Christine Marghem (MR) : « Sous les radars, il y a des accords bilatéraux entre certains partis, ce qui n'est pas bon. Car on a besoin d'un débat complet, démocratique, transparent, ouvert. Mais on est au début, ce n'est pas plié. » D'autres pointent l'attitude « étonnamment docile » de la N-VA en commission ou celle du PS « moins en pointe que d'ordinaire » pour soupçonner de tels préaccords secrets.

Quoi qu'il en soit, l'accord de gouvernement lui-même laisse présager une

potentielle régionalisation des soins de santé puisqu'il évoque « une répartition plus homogène des compétences dans le domaine des soins de santé » pour « fournir des soins au plus près du patient (entités fédérées) ».

Alors : une commission paravent, les vraies discussions ayant lieu ailleurs ? « On n'est pas actuellement dans une logique de négociation, mais dans une commission multipartite qui essaie d'avoir une vision claire de la situation et est censée rendre une analyse neutre », recadre Rik Daems (Open VLD). « Alors travaillons. Et si l'on détermine des pistes d'amélioration du système, il est possible que la majorité se dise "oui, ce serait bien". » « Une commission parlementaire publique ne va pas mener à une vraie négociation et ce n'est pas son intention », renchérit un député néerlandophone. « Elle doit réaliser une évaluation, un travail préparatoire visant à surmonter les déficits de notre structure, la vraie négociation viendra après. »

Marie-Christine Marghem rapproche en somme les deux thèses : « Les parlementaires sont là pour faire une synthèse neutre, mais ce sera compliqué car je sens une inflexion politique dans les interventions, ce qui est normal. Le Parlement n'a pas du tout envie de ne pas participer aux arbitrages. On voudrait que le débat ait lieu ici aussi, sinon, on sera comme des pots de fleurs. » C'est bien la crainte de ceux qui parlent de « coquille vide », de « temps perdu », sachant que « la commission ne peut pas formuler des propositions, juste analyser » et que « les partis travaillent à une réforme de l'Etat dans leur coin ».

Restent ceux qui y croient. Comme Servais Verherstraeten : « Si on peut écouter les soucis des uns et des autres et construire une confiance entre partis, cette commission aura une utilité et une plus-value. » Ou Kirstof Calvo : « L'avenir de notre pays concerne 11 millions de Belges. Le premier pas, c'est l'évaluation. Notre ambition est de faire un travail sérieux, comme base pour la suite. »

« Cette commission est une œuvre utile, un bel outil. Mais un bel outil n'a de sens qu'en fonction de l'usage que l'on en fait », conclut Gaëtan Vangoidsenhoven. « Il y a de la responsabilité de l'ensemble des formations d'en faire un moment utile à notre démocratie. » On ne pourrait mieux dire.